

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(17\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gogey, 18 avril 1876](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gogey, 18 avril 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilièstère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[18 avril 1876](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Gogey](#)

Lieu de destination265, rue du Faubourg-Saint-Martin, Paris

Description

RésuméSur l'emploi de chef de la comptabilité des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Godin remet 50 F à Gogey pour indemnité de son travail d'étude de la comptabilité du Familièstère. Godin lui indique qu'il n'est pas satisfait par son travail qui est d'ordre théorique.

Mots-clés

[Emploi](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (17)

Collation2 p. (385v, 386r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise le 18 Avril 76

Monsieur Gagey,

Je vous remets ci-joint 50 francs pour vous indemniser de mes frais.

Je n'ai pas encore de chef de comptabilité, mais je n'ai pu me décider sur le travail que vous m'avez envoyé, à vous accepter en cette qualité.

Comme je vous l'avais dit, ce n'étaient pas des aperçus théoriques que j'attendais de vous, mais un mémoire sur les tenues de livres de manœuvre et de Familistère, et sur la manière dont les choses sont organisées pour le fonctionnement régulier de ces comptabilités.

Je vous avais autorisé à ce sujet à demander et à prendre tous les renseignements que vous jugeriez nécessaires pour faire ce travail. Soit que vous ayez pris des renseignements insuffisants, ou que vous n'ayez pas compris la nécessité des livres exigés par ma comptabilité, vous ne me parlez pas

dans votre mémoire, pour l'usine surtout, du mécanisme comptable qui existe, mais de celui que vous imaginez. Les choses indispensables au fonctionnement de la comptabilité vous ont échappé.

Comme je suis fermement décidé à n'accepter quelque chose que quand j'aurai la preuve que tout ma comptabilité peut lui devenir familière, je n'ai donc pu, comme je vous l'ai dit plus haut, trouver dans votre mémoire les garanties suffisantes pour arrêter mon chagrin.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.